

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Décision du 26 octobre 2018 désignant les administrateurs provisoires du centre hospitalier Andrée-Rosemon de Cayenne

NOR : SSAH1830741S

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L.6143-3-1 ;

Vu l'arrêté ARS n° 216/ARS/DOS du directeur général de l'Agence régionale de santé de Guyane portant mise sous administration provisoire du centre hospitalier de Cayenne « Andrée ROSEMON » à compter du 5 novembre 2018,

Décide :

Article 1^{er}

M. Hamid SIAHMED, inspecteur général des affaires sociales, M. Jean DEBEAUPUIS, inspecteur général des affaires sociales, Mme Françoise ZANTMAN, inspectrice des affaires sociales, et M. Lucien VICENZUTTI, directeur d'hôpital, sont désignés pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier Andrée-Rosemon de Cayenne à compter du 5 novembre 2018, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Article 2

Pendant la période de l'administration provisoire mentionnée à l'article 1^{er} de la présente décision, du 5 novembre 2018 au 4 février 2019, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par M. Hamid SIAHMED ; en cas d'empêchement de ce dernier, les attributions de directeur d'établissement sont assurées par M. Jean DEBEAUPUIS, Mme Françoise ZANTMAN, M. Lucien VICENZUTTI. Du 5 février 2019 au 4 mai 2019, elles sont exercées par M. Jean DEBEAUPUIS. En cas d'empêchement de ce dernier, les attributions de directeur d'établissement sont assurées par M. Hamid SIAHMED, Mme Françoise ZANTMAN, M. Lucien VICENZUTTI.

Article 3

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et au directeur général de l'agence régionale de santé de Guyane ainsi qu'à chacun des administrateurs provisoires désignés.

Article 4

La présente décision entrera en vigueur le 5 novembre 2018, et sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 octobre 2018.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'offre de soins,
CÉCILE COURREGES